



**DATE DE PUBLICATION : 24 novembre 2016**

Le directeur de la Formation et du Développement des compétences

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET, le 16 novembre 2016 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Frédéric PEYRET, directeur général des Ressources humaines, à M. Patrick HAAS, directeur de la Formation et du Développement des compétences le 21 novembre 2016 ;

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Anne FLOIRAS, responsable de la Communauté managériale, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Frédérique TEXIER, adjointe au responsable de la Communauté managériale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la Communauté managériale, dont les devis et bons de commande d'un montant inférieur à 2 000 euros TTC.

Fait à Paris, le 23 novembre 2016

Patrick HAAS